

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3282 - Jeudi 22 Novembre 2018 - Prix : 200 Fc

MONOPOLE D'ETAT SUR L'IMPORTATION DES MÉDICAMENTS

Les pharmaciens vent debout contre cette décision



PROJET DE LOI D'HABILITATION

**La loi d'habilitation : pourquoi
la pilule ne passe pas ?**

LIRE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Novembre 2018**

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 14mn

Fajr : 04h 18mn
Dhouhr : 11h 56mn
Ansr : 15h 29mn
Maghrib: 18h 17mn
Incha: 19h 31mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

DON JAPONAIS POUR L'ÉRADICATION DE LA MALNUTRITION AIGUË SÉVÈRE

15 000 cas recensés aux Comores

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale des droits de l'enfant mardi, le Japon et l'UNICEF aux Comores ont paraphé un projet de lutte contre la malnutrition aigüe sévère aux Comores.

Le Japon financera ce projet à hauteur d'un million six-cent mille dollars américains octroyés directement à l'UNICEF Comores. 15 000 enfants comoriens souffriraient de malnutrition aigüe sévère. « Le gouvernement du Japon, à travers le soutien de l'UNICEF, a décidé de mettre en œuvre ce projet qui a pour but de mettre à l'échelle nationale, les efforts déjà déployés par ce dernier, soit dans les 17 districts de l'Union des Comores. Le projet vise à réduire le taux de mortalité chez les enfants, causé par la malnutrition aigüe sévère, en distribuant un traitement approprié, puis renforcé les capacités des institutions concernées en

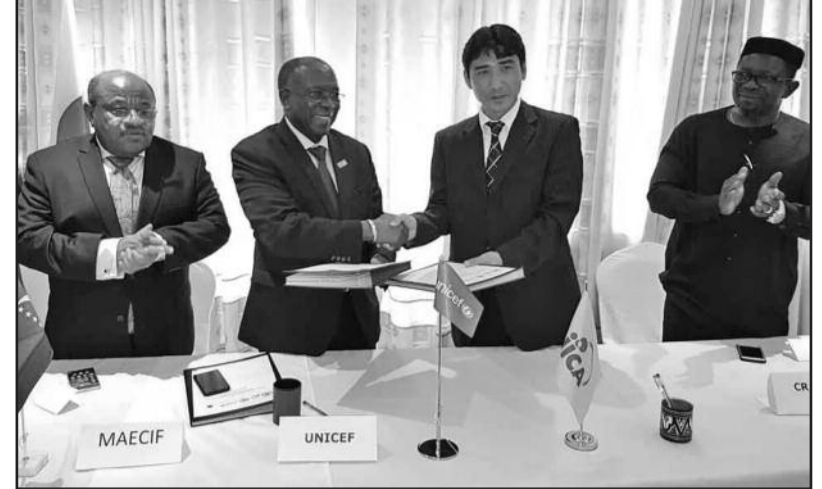
matière d'équipement, et faciliter les formations nécessaires », a fait savoir l'ambassadeur du Japon, S.E Ichiro Ogasawara. La durée du projet est de deux ans et demi. Sa réalisation va ainsi permettre le traitement de 15000 enfants en état de malnutrition aigüe sévère, ainsi que d'équiper l'ensemble des 17 districts du pays de sorte qu'ils puissent traiter cette forme de malnutrition critique.

Ce projet répond parfaitement à ce principe directeur de l'aide au développement du gouvernement du Japon, mais aussi à la politique Nationale de Nutrition et Alimentation promue par le gouvernement des Comores. Pour Ichiro Ogasawara, « jusqu'à présent, 20 projets ont été financés pour les hôpitaux ou les écoles primaires en vue d'améliorer la situation de la santé et l'éducation ». Cela démontre l'engagement fort et continu du gouvernement du Japon auprès de son homologue Comorien. « Je voudrais réitérer

mes sincères remerciements à tous les partenaires concernés, et souhaite la bonne mise en œuvre de ce projet tant attendu par la population comorienne » a-t-il déclaré. La cérémonie se déroulait à Moroni en présence des ministres comoriens des Affaires étrangères et de la Santé, ainsi que des représentants de l'Unicef Comores.

« C'est la journée idéale pour poser des actes concrets en faveur des enfants. J'ai un immense plaisir de prendre la parole à l'occasion de cette cérémonie. La situation de la malnutrition aux Comores est préoccupante », a lancé Marcel Ouattara, Représentant de l'UNICEF aux Comores. 1 enfant âgé de moins de 5 ans sur 9 est affecté par la malnutrition aigüe, et 1 enfant sur 25 soit 4% souffre de malnutrition aigüe sévère. Ce taux de 4% place les Comores au 14e rang sur 136 à être le plus affecté par la malnutrition aigüe sévère, qui est l'un des fléaux contribuant à la mortalité infantile, et qui

Signature convention Japon Unicef pour éradication de la malnutrition



représente aussi un obstacle majeur au développement.

« En effet, ce projet contribuera à la mise à l'échelle, sur l'ensemble des trois îles, de la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère. Il servira aussi afin de lutter contre tous les problèmes des conditions de vie des enfants dans les années prochaines », a ajouté Marcel Ouattara. Le ministre des affaires étrangères, Soeuf

Mohamed El-Amine, a tenu pour sa part à remercier le gouvernement du Japon et l'ensemble des Nations Unies, en particulier l'UNICEF. Remerciant ses homologues, il a félicité Fatma Rashid Mohamed Mbaraka, ministre de la Santé, pour ce projet, promettant l'engagement du gouvernement comorien.

Nassuf Ben Amad

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT

Les enfants peignent le monde aux couleurs de la Paix

L'UNICEF et l'Etat comorien ont célébré la journée mondiale des Droits de l'enfant, le mardi 20 novembre à Ivembeni, dans la région de Mboudé. Le thème choisi cette année, « les enfants prennent les commandes et peignent le monde en bleu », se veut l'occasion de sensibiliser les concernés avec les outils adaptés, pour une meilleure assimilation de leurs droits et une vie plus sereine.

Le mardi 20 novembre 2018, l'UNICEF avec le gouvernement comorien, a célébré la journée mondiale des droits de l'enfant. C'est dans la région de Mboudé dans le village d'Ivembeni que la cérémonie a été organisée, en présence de la population toute de bleu vêtue pour l'occasion. « Je tiens à remercier

le gouvernement et l'UNICEF d'avoir choisi la région de Mboudé, notamment Ivembeni pour célébrer cette journée », a déclaré Neimata Mmadi, adjointe au maire de Mboudé. Notre municipalité s'engage avec l'Etat et l'UNICEF, à veiller au bien être de nos enfants ». L'occasion pour elle d'adresser ses vifs remerciements à l'UNICEF qui a rénové l'école coranique d'Ivembeni.

La veille, ce sont des élèves de l'établissement Djuwa d'Ivembeni qui visitaient, sur initiative du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, les institutions de la République ou encore les sièges des organisations onusiennes à Moroni. Irham Tadjidine est de ces élèves. Au nom de ses camarades et de tous les petits Comoriens, elle s'est exprimée devant les dirigeants et représentants des organisa-

tions conviés pour l'occasion: « C'est avec beaucoup de fierté que je prends la parole au nom des enfants de l'Union des Comores en ce jour spécial dédié à l'enfance. (...) Je tiens à vous rappeler que chaque enfant doit être éduqué, soigné et protégé. Tout petit, nous sommes des pâtes à modeler alors s'il vous plaît, faites en sorte que la forme que nous prenons en grandissant fasse que vous soyez fiers d'être nos parents, nos familles et nos dirigeants ».

Le représentant de l'UNICEF en Union des Comores, Marcel Ouattara a regretté « qu'aujourd'hui, 262 millions d'enfants, en âge scolaire du primaire ou secondaire, sont hors de l'école. Tout enfant a également le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer ». Sur le cas des enfants comoriens, on apprend qu'un enfant

comorien sur deux est privé d'un logement adéquat, deux sur trois manquent d'installations sanitaires de qualité, et un enfant sur trois est touché par la malnutrition chronique. A titre d'exemple, les installations scolaires de distribution d'eau et d'assainissement, nécessaires dans la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et du bien-être des enfants ne sont pas du tout au point. « L'UNICEF a réalisé un état des lieux des services eau, hygiène et assainissement dans 82 structures de santé et 426 écoles publiques (primaire et secondaire), révélant une situation alarmante aux Comores. D'où l'importance d'accorder une priorité à l'amélioration de l'hygiène, l'eau et de l'assainissement dans les écoles », a renchéri M. Ouattara.

Dans cette optique, l'UNICEF a

annoncé financer la construction de huit latrines dans l'établissement public d'Ivembeni dont une avec un accès pour les enfants vivant avec handicap. Elle s'engage également à financer « l'agrandissement de la citerne pour augmenter les capacités de stockage de l'eau dans cette école qui a été agrandie récemment avec l'appui de l'UNICEF ». Maissara Abdou, secrétaire générale du ministère de la Santé s'est réjouie de cette rencontre dont l'objectif est de « faire le bilan, réfléchir, s'encourager et se mobiliser pour bâtir un monde dans lequel chaque enfant puisse être scolarisé, soigné, vivre à l'abri des dangers et qu'il soit à même d'exploiter son potentiel ».

Nassuf Ben Amad

Célébration des droits de l'enfant à Ivembéni devant l'école Djuwa



A l'occasion de la journée mondiale des Droits de l'enfant célébrée mardi à Ivembeni, l'Agence des Nations Unies pour l'amélioration et la promotion de la condition des enfants (Unicef) a fait visiter à des enfants de l'établissement Djuwa d'Ivembeni, plusieurs institutions dont la gendarmerie nationale, la cour suprême, les sièges de l'Unicef, du Pnud, de

l'Unfpa et du Fmi. Le représentant de l'Unicef, Marcel Ouattara a promis aux écoliers de financer la rénovation des latrines de leur établissement.

« Un enfant a le droit d'apprendre et de manger, un enfant a le droit d'avoir des toilettes propres dans son milieu scolaire », a déclaré Marcel

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT

L'école Djuwa Ivembeni à l'honneur

Ouattara lundi, alors qu'il accueillait avec son adjointe Dr Fabbri, des enfants de l'établissement Djuwa d'Ivembeni dans la cour de l'UNICEF à Moroni. « Aujourd'hui est un jour spécial car c'est la journée mondiale des toilettes », a annoncé la représentante adjointe de l'Unicef, Fabbri. L'occasion de revenir sur de la nécessité pour les établissements d'avoir des latrines répondant aux normes. A l'occasion, l'Unicef a dit s'engager à rénover les cabinets de l'école Djuwa. Une nouvelle accueillie par de vifs applaudissements de la part des élèves.

« Je me suis sentie...patriote »

Pour la journée mondiale des Droits de l'enfant, l'Unicef a choisi pour thème "les enfants aux commandes". A l'occasion, des écoliers ont été conviés à une tournée auprès

des institutions. Des sièges des organisations onusiennes en passant par la Cour suprême, et même la gendarmerie. Là-bas, ils échangeront avec les agents. « J'ai appris pas mal de choses aujourd'hui en visitant plusieurs institutions. Mais la visite à la gendarmerie m'a vraiment marqué. J'ai posé ma signature sur l'agenda du Chef de la gendarmerie, ensuite la police scientifique nous a accordé une leçon sur l'enquête criminelle et enfin les hommes du commandant Ivessi nous ont fait chanter l'hymne nationale. Je me suis sentie pour la première fois... patriote! », s'est réjouie Irham Nadjidine, âgée de 10 ans, et élève à l'établissement Djuwa d'Ivembéni. Émue, elle ajoute: « J'ai adoré! En plus, nous sommes montés à bord du bus des Coelacanthes et j'ai été escortée comme une présidente vers la Cour suprême ». Sur place, elle

dit avoir appris un peu plus sur les "objectifs de la justice".

Le secrétaire général de la cour suprême, Maanrouf Mohamed Elarif, les a initiés sur la composition de l'institution et son personnel. Accueillis par le représentant résident adjoint du système des Nations Unies, les jeunes visiteurs ont pu échanger avec Karim Ali Ahmed, Analyste de programme environnement énergie durable, sur la mission fondamentale du Pnud et son partenariat avec l'Unicef. La journée s'est achevée avec les visites aux sièges du Fonds Monétaire International (FMI) et de l'UNFPA. La semaine prochaine, l'Unicef distribuera des manuels, des cahiers et des sacs à dos aux jeunes écoliers d'Ivembeni.

Kamal Gamal et Nassuf Ben Amad

Le syndicat des pharmaciens a, dans une lettre ouverte adressée au directeur général de l'Anamev, fait part de son inquiétude « quant à la fin des importations des médicaments par les pharmaciens du secteur privé ». Il dit craindre des pénuries de médicaments et estime que « l'Ocopharma n'a pas les ressources humaines et matérielles pour mener à bien une telle mission ». Une pénurie de médicaments peut très vite devenir tragique, loin devant une pénurie de riz, ou de produits pétroliers.

Dans une lettre ouverte adressée au directeur général de l'Agence Nationale du Médicament et des Evacuations Sanitaires (Anamev) dont nous nous sommes procuré une copie, le syndicat des pharmaciens a tiré la

MONOPOLE D'ETAT SUR L'IMPORTATION DES MÉDICAMENTS

Les pharmaciens vent debout contre cette décision

sonnette d'alarme. En effet, dans un article publié par nos confrères d'Al-watwan la semaine dernière, le patron de l'agence a annoncé « la fin des importations des médicaments par les pharmacies du secteur privé ». Le syndicat des pharmaciens, a fait donc part de sa surprise, car « n'ayant pas été avisé, ni par son ministère de tutelle, ni par le gouvernement ni par l'Anamev elle-même ».

En fait, depuis quelques temps, l'information selon laquelle le gouvernement s'appropriait à exercer un monopole dans l'importation des médicaments circulait. Il semblerait donc que la machine soit déjà en marche. Les pharmaciens signatai-

res de la lettre ouverte, tout en étant favorables à la régulation des médicaments, au maintien d'une importation de qualité et à la lutte contre l'introduction et la distribution des médicaments illicites, affirment avec force que « l'importation des médicaments par des pharmaciens d'officines privées ne se fait pas de manière incontrôlée ».

En outre dans l'article d'Al-watwan dont il est question, on pouvait lire qu'un délai de 6 mois « est accordé aux pharmaciens pour écouler leur stock ». Ces derniers doutent fortement de la capacité de l'Office Comorien des Produits Pharmaceutiques (Ocopharma) « à pouvoir satisfaire les besoins en

médicaments et produits de santé dans les 6 prochains mois ». Et d'apporter quelques éléments de précision : « sur 180 références médicamenteuses importées, nous avons dénombré une dizaine de ruptures de stock depuis le début de l'année 2018 », pouvait-on lire dans le document adressé au patron de l'Anamev. Le syndicat des pharmaciens estime en outre, en tant que principaux partenaires d'Ocopharma « que celui-ci ne dispose ni des ressources humaines, ni des ressources matérielles adéquates pour garantir l'importation de tous les médicaments en Union des Comores ».

Toujours selon lui, « les mesures

entreprises par l'Anamev conduiront inexorablement à la pénurie de médicaments et à l'introduction en Union des Comores, de spécialités de qualité douteuse ainsi qu'à la prolifération de laboratoires fantômes annihilant le rôle essentiel du pharmacien dans son souci constant de bonne délivrance du médicament ». Et de conclure, « nous, Syndicat des pharmaciens, sommes inquiets du devenir de la population comorienne et tirons la sonne d'alarme d'un risque majeur de santé publique ».

Faïza Soulé Youssouf

PROJET DE LOI D'HABILITATION

La loi d'habilitation : pourquoi la pilule ne passe pas ?

Le projet de loi d'habilitation pose un problème éthique : « celui de donner au président de l'Union, le pouvoir de légiférer sur le code électoral, sur le juge électoral et les conditions d'éligibilité d'une élection dans laquelle lui-même sera plus tard, candidat ». Alors qu'il devait passer en plénière lundi dernier, la séance a été reportée. Hier, 21 novembre, la conférence ordinaire des présidents s'est tenue. L'objectif était de décider d'une nouvelle date. Il semblerait qu'ils ne se soient pas mis d'accord.

c'est aussi le cas chez plusieurs députés. Le constat est partagé par des leaders politiques et d'opinion. Il faut savoir que l'article 56 de la nouvelle constitution dispose que « le président de l'Union peut, sur habilitation de l'Assemblée nationale, légiférer par ordonnance sur des matières relevant de la compétence de celle-ci ». Jusqu'ici tout va bien. Seulement, le projet de loi d'habilitation pose un problème moral. Un problème éthique.

Comme l'a souligné, Mohamed Rafsandjani, doctorant en droit public, par ailleurs chroniqueur à La Gazette des Comores, sur une vidéo publiée par Mediapac : « celui-ci consiste à donner au président de l'Union, le pouvoir de légiférer sur le code électoral, sur le juge électoral et les conditions d'éligibilité d'une élection dans laquelle lui-même sera plus tard, candidat ». Par ailleurs, même si l'article 56 de la constitution dispose que « le président de la république peut, sur habilitation de l'Assemblée de l'Union, légiférer par ordonnance, sur des matières relevant de la compétence

de celle-ci », ce n'est pas aussi simple. Les matières visées par le projet de loi « étant des matières qui sont renvoyées par la constitution elle-même à une loi organique ».

La question que cela sous-entend est la suivante : « est ce que le président peut prendre des ordonnances sur des domaines relevant de la loi organique ? ».

Pour le jeune doctorant, « ce serait très difficile de le faire, pour la simple raison que la loi organique est prévue par la constitution elle-même, elle a une procédure spéciale et une majorité qui l'est autant, qui est une majorité des deux tiers des députés alors que la loi d'habilitation requiert une majorité simple ». Selon lui, « légiférer par ordonnance sur les matières de la loi organique dépasse un peu le pouvoir des ordonnances ». Mohamed Rafsandjani est revenu sur l'article 56 de la constitution citée plus haut mais a apporté une nuance : « d'aucuns pensent que cela implique que l'on peut prendre des ordonnances dans tous les domaines, sauf que cela relèverait de l'incohérence



Hémicycle du parlement

parce que le parlement peut réviser la constitution, est-ce que cela voudrait dire pour autant que l'on peut prendre des ordonnances pour réviser la constitution? ». Et de répondre : il semblerait que non.

« La logique voudrait que l'on puisse prendre des ordonnances mais dans des domaines qui relèvent de la loi ordinaire et non pas de

la loi organique».

Quoi qu'il en soit, c'est à l'assemblée de décider. Si elle confère (ou non) au président, qui sera dans quelques temps, candidat à la présidence de la république, le pouvoir de modifier tout seul, plusieurs dispositions électorales.

Faïza Soulé Youssouf

PLÉNIÈRE SUR LE PROJET D'HABILITATION

Le Mouvement du 17 février dénonce des pratiques éhontées de corruption

Lundi dernier devait se tenir la séance plénière en ce qui concerne le projet de la loi d'habilitation. Mais cette dernière a été reportée à une date ultérieure. Le mouvement du 17 février salue le courage des sept députés mohéliens qui « ont tenu tête » au gouvernement, visiblement soucieux de leur faire changer de camp.

Dans un communiqué, le mouvement du 17 février est revenu sur la plénière qui devait se tenir à l'Assemblée Nationale concernant le projet de loi

d'habilitation en début de semaine. Il salue le courage des sept députés mohéliens qui ont tenu tête au gouvernement malgré « les tentatives éhontées et scandaleuse de corruption et de machination crapuleuse ». Le mouvement les encourage en retour à persévérer dans cette lutte pour défendre la démocratie, la paix sociale, la stabilité politique, l'état de droit et la souveraineté du parlement.

Le mouvement démontre qu'après « avoir démolé la cour constitutionnelle, asservi toutes les institutions politiques, administratives et juridiques de notre pays, le pouvoir

d'Azali a voulu encore une fois passer en force au niveau de l'Assemblée nationale et pousser les élus du peuple à lui donner les pleins pouvoirs par l'adoption de sa loi scélérate d'habilitation pour se proclamer président de l'Union des Comores pour une durée indéterminée ».

Le mouvement du 17 février est revenu sur les trois hommes forts de Mohéli qualifiés ici de « fossoyeurs légendaires » à savoir Abdallah Sarouma, Bianrifi Tarmidhi et le gouverneur Mohamed Said Fazul qui ont « tenté de déstabiliser nos valeu-

reux élus et les pousser à commettre l'irréparable, convaincus qu'en fin de compte, c'est eux qui empocheront les dividendes comme toujours ».

Pour rappel, le projet de loi d'habilitation permettra au président de la république, si il passe, de légiférer par ordonnances, certaines dispositions du code électoral, de la loi organique relative à la cour suprême ou encore celles relatives aux conditions d'éligibilité du président afin d'être conformes à la nouvelle constitution.

MY

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Rahamatouallah Youssouf

Documentation archiviste

Mariama Mhoma

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

DÉTENTION DU GOUVERNEUR SALAMI

Me Mahamoudou : "Abdallah Mohamed doit être entendu"

Presqu'un mois après sa mise en détention provisoire, l'avocat du Gouverneur de l'île d'Anjouan fait un point sur le dossier de son client. Me Ahamada Mahamoud demande avec insistance l'audition de l'administrateur actuel de l'île dans l'affaire dite « affaire de la Medina ». Selon lui, Abdallah Mohamed connaît très bien ce dossier puisqu'il occupait le poste de secrétaire général de Dar Nadjah au moment des faits.

Me Mahamoudou Ahamada, l'un des avocats de Salami Abdou Salami, gouverneur d'Anjouan, a annoncé au cours d'une conférence de presse lundi que son client se trouve actuellement sur l'île d'Anjouan et serait en parfaite santé. Lors de cette rencontre avec la presse, l'avocat du gouverneur inculpé

affirme que son client a financé une manifestation pacifique qui devrait se dérouler à Anjouan le 15 Octobre dernier. « Tout le monde était d'accord pour cette manifestation même l'actuel administrateur de l'île avait donné son accord en tant que secrétaire général du gouvernorat », explique Me Ahamada Mahamoud.

Dans son intervention, il exhorte les autorités judiciaires d'interroger Abdallah Mohamed dans ce dossier. « Pourquoi on n'auditionne pas Abdallah Mohamed dans ce dossier ? L'administrateur provisoire doit être entendu puisqu'il était au devant notamment pour les dépenses pour organiser ce fameux Sit-In. Et pourtant aujourd'hui, il n'est même pas inquiété dans ce dossier. Tout cela montre qu'il voulait à tout prix accéder au pouvoir », dira Me Ahamada. Cet avocat au barreau de



Moroni espère que comme annoncé par le ministre de la Justice, la vérité sera connue d'ici le mois de décembre.

Me Ahamada Mahamoud précisera qu'il a pu rencontrer son client dans les meilleures conditions contrairement à Moroni où il rencontre des difficultés pour échanger avec son autre client, l'ancien président de la république Ahamed Abdallah Mohamed Sambi également placé en détention depuis 6 mois. « Que ceux qui se trouvent à Moroni s'inspirent de leurs homologues de Mutsamudu parce qu'il nous est difficile de comprendre les différences de traitement qui existent alors qu'on parle d'une seule justice. À Ndzuwani, j'ai bénéficié de toutes les facilités pour m'entretenir avec mon client. Et aucun gendarme ne s'est pointé pour écouter notre conversation ».

Ibnou M. Abdou

SOCIÉTÉ

Les Comoriennes rendent hommage à l'activiste Albertina Sisulu

Pour le centenaire d'Albertina Nontsikelelo Sisulu, activiste qui a lutté pour les droits de la femme et de l'enfant, le Réseau National des Femmes Leaders pour la paix a procédé à une cérémonie commémorative le 9 novembre dernier, en

présence de l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Union des Comores, SEM Mbulelo Bungane.

Dans son allocution, la présidente du Réseau, Samra Bacar Kassim a qualifié

Albertina de « femme de courage ». Un 9 novembre est née Albertina Nontsikelelo. Activiste sud-africaine reconnue pour son combat pour les droits des femmes et de l'enfant, mama Albertina aurait eu 100 ans aujourd'hui. A Moroni, le Réseau

National des Femmes Leaders pour la Paix a tenu à lui rendre hommage mais aussi à toutes « ces grandes femmes africaines qui ont combattu pour le droit de la femme pendant des années ». « Un grand hommage spécifiquement à cette dame Africaine de nationalité Sud-Africaine, qui s'est battue sans relâche contre les injustices perpétrées à l'humanité, surtout aux femmes et aux enfants qui sont les couches les plus vulnérables », a expliqué la présidente du RNFL, Samra Bacar Kassim qui n'a pas manqué de rappeler qu'il est là question d'héritage laissé par « la maman Susulu ».

Rappelant le combat de cette grande dame, elle dira : « Ce développement durable dans une Afrique de paix, c'est à nous tous, femmes, hommes, jeunes qui devront porter le drapeau en se consacrant à une éducation de la culture, de la paix, au profit de tout le monde ». La présidente a mis l'accent sur la paix. Une paix que nous devons valoriser. Pour le Réseau, chacun doit se

demander les raisons qui font que l'Afrique n'avance pas. Malgré la richesse en ressources naturelles et minières, le continent noir est le plus pauvre de tous les continents. « Je livre notre engagement à accompagner le développement du pays et du continent Africain dans tous les domaines », promet-elle.

La présidente du Réseau saisira l'occasion pour lancer un appel solennel à toutes les femmes comoriennes de suivre le model de Mme Sisulu dans le combat de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, contribuer à l'éducation, aux droits des enfants et aux droits de la femme. « Nous comptons sur votre accompagnement en matière de développement de la femme comorienne en termes de renforcement de capacités, de création d'activités génératrices de revenus, de droits à la santé et à l'autonomisation économique ».

A.O Yazid



Samra Bacar Kassim avec l'ambassadeur d'Afrique du Sud

Commémoration de la naissance du prophète Muhammad

A l'instar des pays musulmans, les Comores ont célébré officiellement lundi soir, la naissance du prophète de l'Islam, Muhammad. L'occasion pour le Mufti d'interpeler le gouvernement sur la cherté de la vie. Said Tohir dans son discours a prôné la paix aux Comores et exhorté les autorités à combattre le chômage.

Lundi soir s'est tenue la cérémonie solennelle marquant la naissance du prophète Muhammad à la place de l'indépendance, en présence du chef de l'Etat ainsi que des membres de son gou-

vernement et du corps diplomatique. Devant les autorités insulaires et les notables, le mufti de la république dans son discours s'est interrogé sur le cas du chômage des jeunes. « J'appelle les autorités compétentes à lutter contre cette situation qui plonge les jeunes dans l'oisiveté », a déclaré Said Tohir qui est revenu sur les conditions de vie de la population en général.

Le Mufti de la république a déploré la cherté de la vie et le chômage des jeunes, les défis majeurs que le pays doit relever à l'en croire. L'absence d'opportunités de développement auprès des jeunes engen-

dre la naissance de nouvelles pratiques dangereuses dans cette catégorie sensible de la population, toujours selon lui.

Dans son mot en français, comme le veut la tradition, le directeur de cabinet de la Cour suprême, Mohamed Cheikh Charif Abdallah a rappelé que les Hommes sont appelés à imiter le prophète en toute circonstance. Il prendra l'exemple de la fraternité, une vertu enseignée par l'Islam. Respectée, toutes les nations du monde seraient un véritable havre de paix, gage certain pour le développement et la prospérité qu'aspirent toutes les nations. Au

nom du ministère des Affaires islamiques, l'ancien président de l'Université des Comores, Damir Ben Ali a, dans son mot de remerciements, demandé à tous d'être « toujours fiers de la longue histoire

des célébrations de la naissance du prophète Muhammad aux Comores ».

Ibnou M. Abdou

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

EFFONDREMENT D'IMMEUBLES À MARSEILLE

Les associations passent à l'offensive

Près de 8000 personnes selon des sources autorisées ont défilé le mercredi 14 novembre dernier à Marseille en hommage aux victimes de l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne. La solidarité est le maître mot dans la cité phocéenne. Associations et collectifs s'activent pour offrir un logis à la centaine de sinistrés de ce drame qui a fait 8 morts dont une mère de famille, française d'origine comorienne.

On ne le dira jamais assez: le drame survenu rue d'Aubagne, le 5 Novembre dernier, nous interpelle et interpelle les autorités comoriennes à prendre leurs responsabilités face à une bombe à retardement vis à vis de la communauté comorienne. Celle-ci est estimée à 100 000 personnes dans le seul 13e département de la France, baptisé la 5e île des Comores. Sur place, l'heure est à l'entraide et à la solidarité. Fundi Abdoulkarim Mohamed Mbechezi donne sa contribution en affrétant

gracieusement les locaux de son association, Association Jeunesse et Culture de Marseille (AJCM), situés à 200m du lieu du drame. Le 11 rue de l'Arc, dans le 1e arrondissement de Marseille, sert de Resto du Coeur au profit des sinistrés installés dans des hôtels et qui font au quotidien le déplacement pour déjeuner et dîner depuis le lundi 12 novembre. Amokrane Mazar, un français d'origine algérienne, ingénieur en Energie hydraulique est au devant de l'équipe de mobilisation. Il collecte les dons auprès des Ong et établissements commerciaux pour que l'initiative perdure. Des restaurants de la place prennent en charge les victimes, qui ont tout perdu dans cette catastrophe, à déjeuner ou à dîner gratuitement le temps de stabiliser leur situation.

Les bâtiments effondrés ont fait 8 victimes. Leurs corps ont été retrouvés sous les décombres. De nombreuses familles-on parle de près d'une centaine de personnes dont environ 3 familles comoriennes en plus de la famille de la

défunte Ouloume Said Hassane, française d'origine comorienne qui a péri sous l'effondrement de son immeuble-sont relogées de manière temporaire en attendant que les choses s'arrangent.

Soifia A., mère de 2 enfants âgés de 7 ans et 17 mois, d'origine comorienne et rencontrée sur les lieux, nous confie être installée avec sa petite famille dans un hôtel de la place. Interrogée si elle a été approchée par les autorités comoriennes (ambassade) qui ont fait le déplacement sur Marseille au lendemain du drame, la mère de famille se mure dans un silence qui en dit long. Elle balaiera la pièce d'un rapide regard circulaire, comme pour s'assurer que personne ne l'observe... et mettra fin à l'entretien.

Le 14 novembre, soit une dizaine de jours après les faits, 8000 personnes ont assisté à une marche blanche en hommage aux victimes. C'est toute une ville qui est endeuillée. Un sentiment de tristesse mêlé à de la colère se fait ressentir. Jean-Claude Gaudin, maire de

Marseille, cristallise les critiques après le drame survenu le 5 novembre dernier.

Lors du rassemblement, des manifestants arborent des pancartes où l'on peut lire: "Centre Ville pour tous", "sang sur les mains et menottes sur les poignets" ou encore "Gaudin démissionne". D'autres encore brandissent les portraits des victimes. Un document intitulé "Main basse sur la ville" est distribué par le collectif pour la solidarité de classe. Une longue marche de mobilisation est déclenchée. Pour le collectif, "la seule chose qui marche pour répondre au chantage, c'est le chantage. La grève est une forme de chantage" lit-on.

La sensibilisation et l'éducation civique en matière de droits humains sont leur crédo. Pour le collectif, le drame de la rue d'Aubagne en cache des milliers d'autres: les expulsions, les difficultés à régler les loyers, la pression des marchands de sommeil, la vétusté des bâtiments,... Amokrame Mazar et ses collègues ingénieurs

dont un comorien connu sous le nom de Zile vont s'atteler, dans les prochains jours, à établir un plan d'action en centre ville et qui peut servir de topo à Moroni, dans le centre ville de la capitale des Comores, comparé au même titre que le centre ville de Marseille.

Hoaireau Jean-Yves, représentant du collectif "Rouges vifs" déclare que son mouvement est animé par un sentiment de colère rouge. Toujours selon lui, "les coupables doivent payés". Ali Sadiki, né à Marseille, âgé de 47 ans et originaire d'Itsandra déclare à son tour être solidaire avec les sinistrés "qui se sont faits avoir par les bailleurs sociaux dont la ville et des propriétaires irresponsables". Samedi, Benard Jacquier, élu de la métropole et propriétaire d'un immeuble insalubre à Marseille, a posé sa démission. A l'heure actuelle à Marseille, près de 1050 personnes ont été évacuées de leurs logements jugés insalubres.

A.N depuis Marseille

A LA CONQUÊTE DU MONDE

Jessica Nabongo a visité les Comores

Jessica Nabongo, une jeune femme influente sur le réseau social « Instagram », a séjourné quelques heures dans l'archipel des Comores. Un passage qui a marqué la bloggeuse. Les Comores sont la 145ème destination de l'américaine qui ambitionne de faire le tour du monde.

Jessica Nabongo n'a qu'un seul objectif, faire le tour du monde, soit visiter plus de 195 pays. L'Union des Comores est sa 145ème destination. « Mon objectif n'est pas seulement de faire le tour du monde, mais de le faire sans stéréotype », nous confie, souriante, l'Influenceuse dans le réseau social Instagram. Accompagnée de Suede, son photographe, la bloggeuse semble sous le charme des Iles de la Lune. « La combinaison de la roche noire volcanique et l'eau bleue de la mer. La nature, les plages et le sable blanc, tout est merveilleux ! », s'est-elle réjouie.

Au service de l'Agence "Privileges Services and Agency", Jessica a pu se rendre sur les plus beaux sites du pays. A Chomoni, elle y a effectué une vidéo que l'on peut visionner sur son compte Instagram, accompagnée du titre "Laisse-moi t'emmener" de Sayz's. Le Lac Salé, la Médina de Moroni, les plages « bleues même au fond de la mer », tout lui a plu. De la médina, elle se dit séduite par l'influence Swahili et Arabe qu'on retrouve sur les lieux. « J'aime bien les marchés, la vie de tous les jours et de tout le monde. Savoir comment les gens vivent, tout cela m'intrigue ».

Visiblement conquise, elle n'aura de cesse de souligner la gentillesse des Comoriens. « Quand je finis

une tournée, je fais un post qui annonce ma prochaine destination. Et avant d'entamer la nouvelle destination, je demande leur avis à mes followers, ce que je devrais faire, la nourriture, l'hôtel pour me loger... Mon arrivée ici a été taguée par certains followers qui m'ont demandé de voir Yassim qui est devenu notre guide et qui nous a permis de passer un agréable séjour », explique celle qui compte près de 66500 followers. Son objectif dit-elle n'est pas de parcourir tous les pays du monde, "trop cher et trop fatigant", mais de faire découvrir au monde les mystères de la nature et la beauté des autres pays.

Bientôt en Arabie Saoudite L'Arabie Saoudite sera la 146ème destination. Jessica, très ouverte, tient à finir son objectif sans prendre en compte les avis des autres. «

L'Arabie Saoudite est peut-être un pays extrémiste mais je ne tiens pas compte des jugements des autres. Je ne veux pas être biaisé par les pensées de tout un chacun », a-t-elle expliqué. La bloggeuse rappelle qu'avant l'Arabie Saoudite, elle a fait l'Afghanistan et la Corée de Nord, des pays réputés difficiles. Ce qui ne l'a pas empêché de s'ouvrir aux gens et à leur mode de vie. Passionnée de photo, Jessica dit voir en ce réseau, un moyen d'exposer l'art de la photographie. Pour elle, la vie est une succession d'images qui défilent autour d'elle, dans la rue et qui doivent être peintes et exposées. « Instagram, c'est spécial. L'esthétique du compte en dit beaucoup ».

A.O Yazid



SOCIÉTÉ

Mbeni fête le sagou

Mbeni dans le Hamahamet-Mboinku a célébré le week-end, la deuxième édition de la journée nationale du sagou. Une cérémonie qui a vu la participation du réseau QualiReg de l'Océan indien qui se trouve en Union des Comores pour la 7e édition de la rencontre de l'agroalimentaire en Océan indien.

Connu pour son goût prononcé pour la fécule issue du tronc du sagoutier, Mbeni, capitale de la région Hamahamet-Mboikou, a célébré son fameux sagou. La cérémonie, qui a démarré avec une lecture de versets du

Coran, a vu la participation entre autres personnalités, du maire de Hamahamet Nruma Msiru, Hamadi Mohamed Ali. Pour ce dernier, quoi de plus logique que de célébrer la journée nationale du sagou à Mbeni. L'événement, co-organisé par plusieurs associations culturelles de la ville et la faculté des Sciences et techniques, a vu la participation du Réseau QualiReg de l'océan indien. C'est la 2e édition après celle organisée en 2012 sous la vice-présidence à l'époque de Fouad Mohadji. « C'est une occasion en or pour valoriser cette ressource dans notre pays », s'est réjoui Yahaya Abdoulbak, président

de l'association pour le développement de Zirembeni.

Archimede Said, doyen de la Faculté des Sciences et techniques, se réjouit lui aussi de cette initiative qui remet au goût du jour cet aliment qui fait partie intégrante de la gastronomie du pays. M'béni, par son attachement aux traditions et son souhait de valoriser les produits locaux, fait figure de "ville de l'agroalimentaire" à l'en croire. Raison pour laquelle les membres du Réseau QualiReg avaient à coeur dit-il de visiter ce coin du pays particulièrement. Archimede Said exhorte les étudiants de la Fac à se pencher sur la fameuse fécule et l'é-

tudier en profondeur pour ressortir le meilleur. « L'idée est qu'il y ait après, plusieurs entreprises qui vont travailler sur cet aliment historique », dira-t-il.

« Nous ne pouvons qu'encourager ceux qui travaillent cet aliment de la produire en grande quantité. Le sagoutier est une plante riche dans sa composition », a renchéri Abdilah Mbaé, ancien maire de la ville de M'béni. Le sagou est une fécule extraite de la moelle de certains types de palmiers, ici le sagoutier. Il est utilisé en cuisine et en pâtisserie dans les potages et entremets.

Ibnou M. Abdou

COOPÉRATION COMORES-JAPON

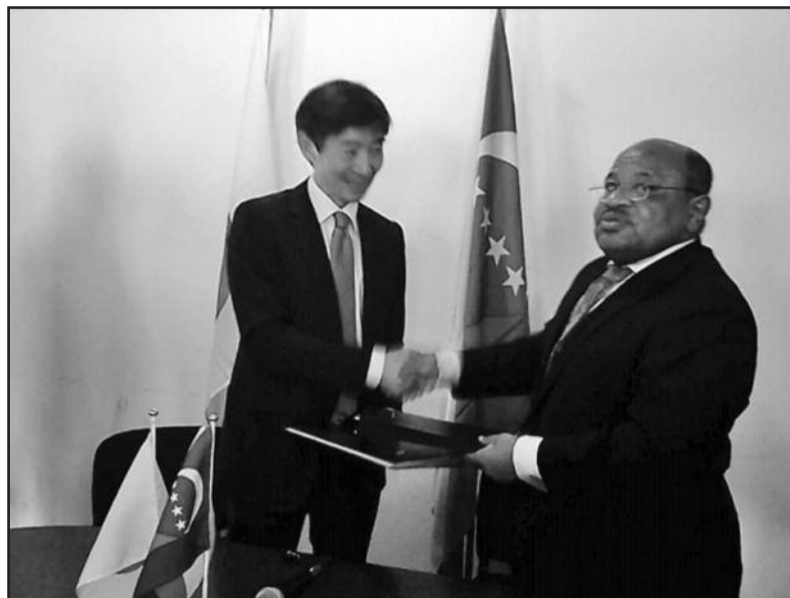
Une semaine riche pour Ichiro Ogasawara

L'Ambassadeur du Japon en Union des Comores avec Résidence à Madagascar a effectué une visite d'une semaine dans l'archipel. Au menu, plusieurs rencontres dont une avec le Ministre des affaires étrangères, Soeuf M. Elamine. Ichiro Ogasawara a signé lors de ces visites deux accords. L'un portant sur l'éradication de la malnutrition et l'autre sur l'assistance alimentaire pour 250 millions de yen, soit 1, 346,112 milliards kmf. Un don de 4300 tonnes de riz a été octroyé à l'Union des Comores également.

L'Ambassadeur du Japon en Union des Comores, Ichiro Ogasawara a effectué une visite de plusieurs jours à Moroni. L'occasion pour le diplomate japonais de rencontrer le chef de la diplomatie comorienne, Soeuf Mohamed Elamine et de signer des accords qui entrent dans le cadre des relations bilatérales entre les deux archipels. Présent à la cérémo-

nie de la journée mondiale des droits de l'enfant, SEM Ichiro Ogasawara a signé avec la partie comorienne un accord de financement à hauteur de 1,6 million de dollars, soit 700 millions de francs comoriens pour la lutte contre la malnutrition aux Comores. Ce don octroyé à l'Unicef Comores vise à prendre en charge sur une durée de deux ans et demie (novembre 2018 à mai 2021), 15.000 enfants en état de malnutrition aiguë sévère. Le diplomate japonais a montré aussi que le projet vise à « réduire le taux de mortalité infantile causé par la malnutrition aiguë sévère, en distribuant un traitement approprié, en renforçant les capacités des institutions concernées en matière d'équipement et en facilitant les formations nécessaires ».

L'Ambassadeur du Japon a signé, mardi dernier une note qui porte sur l'assistance alimentaire 2018. Estimée à hauteur de 250 millions de Yen, soit 1, 346,112 milliards Kmf, cette dernière entre dans le cadre de l'aide publique au



développement (Apd) du Gouvernement japonais. Le ministre des affaires étrangères a montré que les Comores ont besoin de tous leurs partenaires au développement pour atteindre la vision du chef de l'Etat de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. A son tour, Ogasawara a parlé de l'assistance alimentaire de l'année précé-

dente annonçant par la suite l'arrivée de 4.339 tonnes de riz au port de Moroni ce jeudi. Il a rappelé que cette aide entre dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire des Comoriens.

Durant son séjour, le diplomate japonais a pris part à la cérémonie de célébration des deux ans d'amitié entre les Comores et le Japon,

organisée par l'Association Comorienne des Amis de la JICA (ACAJI). Une cérémonie honorée par la présence des autorités comoriennes. Dans les locaux du COSEP où la cérémonie a eu lieu, le président de l'Acaji, Ahmed Rafik Mohamed a montré l'importance de cette amitié entre les deux archipels. Ce dernier a expliqué que l'Acaji existe grâce au soutien du Japon à travers la JICA. Le directeur de cabinet du Maecif, Abdallah Mirghane, lui a fait un rappel sur les aides du Japon. Pour Mirghane, qui a salué les efforts fournis par l'Acaji, la coopération entre les deux archipels doit contribuer au développement et au renforcement des capacités de la jeunesse comorienne. Il est à rappeler que la coopération Comores-Japon a donné plusieurs réalisations en matière d'accompagnement dont l'installation du site de recyclage d'ordures à Moroni.

A.O Yazid

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Les Comores se rapprochent du but

L'exploit réalisé le week-end à Moroni par les Cœlacanthes face au Malawi continue de faire la fierté de tout un peuple et de raviver les ambitions pour une éventuelle qualification à la phase nationale. Les impressions recueillies après le match suscitent l'espoir.

La 6e journée de cette Can 2019 opposera les Cœlacanthes aux Lions indomptables de Cameroun, à Yaoundé en mars prochain. « Elle sera déterminante. Les joueurs sont motivés. L'espoir est là! », explique le chargé de compétition de la Ligue de l'île. Samedi à Moroni, les Comores ont battu le Malawi (2-1). Une victoire qui n'est pas des moindres pour les Cœlacanthes puisqu'ils peuvent prétendre à la qualification à la phase nationale. Sur place, l'heure est aux festivités. L'euphorie gagne tous les cœurs.

Un ancien dirigeant de Papillon bleu, Saïd Abdallah Cheikh, explose de joie : « Je suis très content! Il convient de rappeler les difficultés vécues par les Cœlacanthes en match aller à Malabo. On était en période de ramadan. Si physiquement les Cœlacanthes ont beaucoup souffert, c'est naturel; c'est un grand handicap. Aujourd'hui, les deux équipes se sont confrontées dans les mêmes conditions. Vous avez vu! On a dominé la partie! On a raté beaucoup d'occasions... Actuellement, nous sommes célèb-

res dans le monde. Les Cœlacanthes ont de la valeur! Le match d'aujourd'hui me rappelle les derby d'antan de Moroni [Papillon bleu # Rapid club, ndlr], qui faisait vibrer les cœurs du début jusqu'au coup de sifflet final. Ce sera pareil au Cameroun. Pourquoi pas ? ».

Le match a tenu en haleine tout un pays qui avait revêtu pour l'occasion, son traditionnel manteau vert, la couleur des Cœlacanthes. Mohamed Daoudou, ministre de l'Intérieur et de l'information songe déjà au match retour : « Les Cœlacanthes s'imposent! C'est une grande satisfaction. Les joueurs ont défendu avec persévérance et détermination le flambeau national. C'est la victoire de tout un peuple. L'espoir pour une qualification doit rester revivifié. Rendez-vous au Cameroun en mars prochain. Incha Allah, je serai à côté de nos jeunes pour les encourager ». Pour le

coach des Cœlacanthes, Amir Abdou, la bataille continue : « Le rêve d'une qualification est un but raisonnable. C'est l'objectif de toutes les équipes nationales. L'exploit d'aujourd'hui est motivant et augure une suite apaisante. Restons sereins et confiants ».

Bm Gondet

A/ Résultats du groupe (B)
Malawi # Comores (1-0), Malawi # Maroc (0-3), Malawi # Cameroun (0-0) Comores # Cameroun (1-1), Com # Maroc (2-2), Com # Malawi (2-1) Maroc # Cameroun (2-0), Maroc # Comores (1-0), Cameroun # Maroc (1-0), Cameroun# Malawi (1-0)

B/ Classement général, provisoire Malawi (4 points), Comores (5), Cameroun (8), Maroc (10)

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

WASUYA
InnoVe ta com'

Stratégie de communication
Création graphique
Relations presse
Production de contenus
Community management
Événementiel

contact@wasuya.km
Moroni Badianani, Bâtiment La Gazette des Comores